

## La dé-globalisation<sup>1</sup>

Jean-Claude Usunier, Université de Lausanne, jusunier@unil.ch

Assisterons-nous à la fin de l'ère multilatérale pour le commerce international, laquelle a été le moteur de la globalisation marchande au cours des soixante-dix dernières années ? La montée des votes nationalistes et populistes dans nombre de pays peut donner l'impression (en partie trompeuse) que nous sommes maintenant à un tournant, avec un retour des attitudes protectionnistes, des conflits commerciaux et un patriotisme accru des consommateurs. En fait, la plupart des pays ont perdu une grande partie de leur souveraineté nationale et de leur contrôle à la fois sur les questions internes et sur leurs échanges extérieurs parce qu'ils sont trop petits, très liés par des traités commerciaux internationaux et/ou intégrés dans des alliances régionales (comme l'Union Européenne).

La globalisation marchande qui nous semble parfois une solution unique et inéluctable, un processus TINA (*There Is No Alternative*) suivant le mot de Margaret Thatcher), n'en est en fait qu'une forme assez particulière de mondialisation (première section) ; elle a connu de réels succès mais elle se trouve en 2020 à la croisée des chemins pour des raisons que je développe dans la deuxième section de ce papier, sans que des alternatives crédibles à la globalisation marchande aient encore pu clairement émerger (notamment l'altermondialisme et les théories de la décroissance), mais aussi avec des revers nets comme une faible croissance voire une régression du commerce mondial et une grande difficulté de l'OMC à faire adopter des nouveaux textes de globalisation marchande. C'est qu'en fait la concurrence forcée qu'implique l'ouverture complète des marchés, les inégalités criantes de compétitivité entre pays, provoquent une paupérisation croissante non seulement de nombreux pays mais aussi de la fraction, souvent majoritaire, de la population à faible pouvoir d'achat, les BOP (*Bottom of the Pyramid*) qui ont à disposition moins de deux dollars par jour. La troisième section analyse donc les racines idéologiques et culturelles de ce que Michel Houellebecq appelle *Extension du Domaine de la Lutte*. La quatrième section esquisse ce que pourrait être une « dé-globalisation douce », compte tenu des très fortes interdépendances, aussi bien au plan de l'offre que de la demande, créées par plus de soixante-dix ans de globalisation marchande, mais aussi de l'urgente nécessité de rééquilibrer l'échange international.

## **1 – Mondialisation et globalisation depuis trois quarts de siècle**

Certaines langues, en particulier le français ou le néerlandais font la différence entre les deux concepts cependant que l'anglais ne retient que le mot globalisation (*globalization*), sous-entendant une intégration croissante des marchés, et un processus largement économique et autorégulé qui aurait pour conséquence une convergence inéluctable des cultures, des modes de vie, des valeurs, des systèmes culturels, etc. Pour l'anglais *Globalization* se confond avec globalisation marchande et homogénéisation culturelle autour de la langue anglaise.

La mondialisation est, dans son principe, bien antérieure à la globalisation marchande. Elle est causée par des facteurs de progrès technique et des avancées technologiques qui rapprochent les nations : les moyens de transport, l'Internet, des moyens de communication vocale et visuelle désormais très performants. Les artifices supportés par les choix de la Globalisation marchande (par exemple, les océans *res nullius* et non pas *res communis*, le refus de considérer les écarts abyssaux de salaires et de conditions de travail entre pays, le refus de considérer la question des inégalités, etc.) contribuent parfois à transformer la globalisation marchande en entreprise quasi esclavagiste (le Bangladesh en est un exemple).

Le terme de globalisation se réduit ainsi à la globalisation marchande et on ne connaît presque pas d'autre forme de mondialisation. En particulier, la mondialisation politique et institutionnelle reste faible, peu efficace. L'ONU a peu de pouvoirs réels et les décisions du Conseil de sécurité sont souvent bloquées par le droit de veto de certains membres permanents. Nous ne connaissons donc que la globalisation marchande laquelle correspond, au moins au plan du discours normatif<sup>2</sup>, à des valeurs universalistes, fortement individualistes (d'où le lien entre globalisation marchande et Droits Humains abordé plus loin), out-groupistes (au moins dans l'affirmation idéologique), intensément utilitaristes, ultra-concurrentielles, etc. Pourtant la mondialisation aurait pu être plus riche, constituer un processus plus favorable à la rencontre des cultures que de simplement se réduire à la globalisation marchande, utilitariste et fortement productrice d'inégalités.

## **2 – Heurs et malheurs de la globalisation marchande**

*Presque trois quart de siècle de multilatéralisme commercial*

Quelques principes de base (traité du GATT) ont structuré la globalisation marchande, dont la clause de la nation la plus favorisée (NPF), sauf en cas d'intégration régionale (art. 24). Depuis 1947, le système institutionnel du commerce international repose sur le multilatéralisme organisé par la clause NPF. Il prévoit le traitement national (chaque état membre de l'OMC traite les acteurs économiques étrangers comme il traite ses nationaux) et non le principe de réciprocité qui voudrait que les règles locales soient discutées et ajustées entre pays suivant qu'elles sont plus ou moins favorables d'un état membre à l'autre (ce qui entraîne un processus très complexe d'harmonisation), l'élimination des subventions à l'exportation (article 16), et surtout l'élimination des obstacles non-tarifaires qui a conduit à l'émergence de standards mondiaux.

La devise du multilatéralisme pourrait être : peu importe avec qui l'on commerce du moment qu'il est le plus compétitif et il faut donc accorder les mêmes avantages à tous, sans faire de négociations bilatérales. L'apogée de la globalisation marchande se situe en 1995, il y a un quart de siècle, lorsque l'OMC a été instituée en tant qu'organisation internationale et que la libéralisation du commerce international a été étendue explicitement par le GATS (*General Agreement on Trade in Services*) aux services alors que le GATT ne visait explicitement que les marchandises. Le GATS 1995 a abouti en vingt-cinq ans à des évolutions majeures en termes d'ouverture globale des services financiers (laquelle a en partie généré la crise financière de 2008) et dans les *network industries* (industries de réseau : eau, électricité, rail, télécommunications, etc.). Cette considérable influence sur les marchés de services au plan global s'est étendue bien au-delà car des domaines traditionnellement non marchands (enseignement supérieur, santé, et même religion<sup>3</sup>) ont été également considérés comme des « industries de service » provoquant l'irritation légitime des défenseurs des biens publics et des services publics. Le multilatéralisme implique un modèle de concurrence généralisée qui met de côté toute socialité, c'est-à-dire toute connivence et toute protection, en les apparentant à des mécanismes qui fausseraient le libre jeu de la concurrence (protectionnisme, modèles d'emploi stables, relations privilégiées, népotisme, corruption). Malgré son emprise indéniable sur la réalité économique globale (celle de la globalisation marchande) le système OMC est en partie en panne ! Son directeur, le Mexicain Robert Azevedo, a avancé son départ d'un an. L'OMC ne semble plus gérer que la routine, l'existant. Elle a dû renoncer à des projets fortement contestés par des organisations citoyennes qui veulent une « autre mondialisation ». En outre, les évolutions liées à

la globalisation marchande se font malgré tout dans la douleur, surtout au cours des trente dernières années : délocalisations, fermetures d'activités, disparition d'industries, chômage massif dans les régions en perte de compétitivité internationale, privatisation des services publics, etc.

Même en supposant que le *global welfare* croît, il y a très nettement des perdants et des gagnants (individus, professions, groupes, ou pays) ! la thèse Singer-Prebisch pour les pays du Tiers Monde<sup>4</sup> est toujours d'actualité : les termes de l'échange restent très défavorables aux pays en voie de développement. Ces déséquilibres croissants impliquent que la théorie de Ricardo de l'avantage comparatif, qui est la base de l'idéologie de la globalisation marchande, est battue en brèche. Elle est fondée sur une série d'hypothèses fausses qui s'écroulent progressivement : l'absence de droits de douane et d'obstacles non tarifaires (il reste des barrières à l'échange) ; des rendements d'échelle constants, alors qu'ils sont croissants et dans certaines industries si forts qu'il ne reste qu'une poignée d'acteurs de grande taille au niveau mondial ; l'identité des goûts et préférences des consommateurs, alors qu'ils restent en grande partie différenciés : le fait que les produits identiques quel que soit le pays alors qu'ils ne le sont pas, tout comme le vin ou le drap anglais ou portugais, exemple classique de David Ricardo.<sup>5</sup>

En revanche, la théorie (certes simpliste) d'Adam Smith de l'avantage absolu en matière de commerce international est largement validée. Un faible nombre de pays, dont l'Allemagne et la Chine, sont des exportateurs dominants dans beaucoup de domaines, alors que la grande majorité des pays du monde est marginalisée en termes d'offre exportable. Ces pays présentent souvent des déséquilibres persistants et importants dans tous les aspects macroéconomiques de base: production, comptes extérieurs, niveau faible de développement économique, chômage massif.

### ***Attraites et désavantages d'un monde globalisé marchand***

Malgré ses performances impressionnantes en matière d'augmentation du bien-être mondial (globalement, c'est-à-dire sans tenir compte ni de la répartition entre pays, ni à l'intérieur des contextes nationaux), le commerce multilatéral a malheureusement donné lieu à des déséquilibres majeurs dans les flux commerciaux. Certains pays affichent d'énormes excédents et d'autres des déficits commerciaux abyssaux, ceci de façon structurelle et non pas simplement conjoncturelle. Les Etats-Unis peuvent certes cumuler des déficits de balance commerciale sur des dizaines

d'années tant que le dollar est la monnaie du commerce international. Cependant tous les autres pays sont obligés soit d'avoir des échanges extérieurs équilibrés soit de s'endetter pour compenser leurs problèmes de balance des paiements et éviter le risque de défaut de paiement. Il s'agit là d'un véritable cercle vicieux, qui est observable depuis des dizaines d'années. Les déficits structurels des paiements extérieurs de nombreux Etats impliquent de faibles réserves de change, donc le recours à l'endettement international, des déficits encore accrus dû au service de la dette extérieure, des dévaluations à répétition entraînant une hausse des prix intérieurs, un niveau d'inflation très élevé et donc une spirale infernale de dévaluations etc. Dans le cadre des outils typiques de la globalisation marchande, le FMI conseille des remèdes libéraux dont la dévaluation, mais aussi le retour à l'équilibre budgétaire par réduction des dépenses publiques. La suppression des subventions aux produits de base, donc la hausse des prix des subsistances alimentaires dans des pays à très fortes inégalités sociales va inévitablement entraîner émeutes et instabilité, et affaiblir les économies locales.

Il existait autrefois des moyens qui permettaient de réduire l'acuité de la pression concurrentielle au sein de la globalisation marchande. Et donc de se protéger de la concurrence internationale, comme l'érection de barrières douanières, les quotas et contingents à l'importation. Certes, ils n'étaient pas tous géniaux, ni du point de vue – normatif – celui de la théorie économique, ni même du point de vue pratique. Ils avaient des effets pervers, générant trafics, corruption, contrebande, double marché, etc. Ils subsistent mais sont en partie interdits, ou en tous cas fortement limités par les traités OMC et vigoureusement combattus par les institutions de surveillance de la globalisation marchande (essentiellement la Banque Mondiale et le FMI). La solution des mesures administratives est de fait la seule quand on a épuisé 1/ les réserves de change 2/ les dévaluations. Elle va de l'interdiction de certains produits à l'import, de la mise en place de contingentements et de licences d'importation, de surtaxes douanières, de dépôts financiers préalables à l'importation, jusqu'aux mesures extrêmes dont la suspension des paiements en devises. Le système de contrôle des changes rend la vie difficile aussi bien aux exportateurs, soumis à domiciliation et obligation de rapatriement qu'aux importateurs soumis à autorisation et dépôt préalable. Chaque opération doit être considérée séparément ce qui entraîne un déluge de bureaucratie et l'existence d'un double marché des changes (officiel + parallèle) est source de trafics et de corruption.

### 3 – La douloureuse extension du domaine de la lutte

#### *La dynamique concurrentielle peut-être destructrice*

J'emprunte cette expression à Michel Houellebecq qui dans son premier roman *Extension du Domaine de la Lutte* a parfaitement vu, les conséquences d'une mise en concurrence généralisée.

« Tout comme le libéralisme économique sans frein, et pour des raisons analogues, le libéralisme sexuel produit des phénomènes de paupérisation absolue. Certains font l'amour tous les jours; d'autres cinq ou six fois dans leur vie, ou jamais. Certains font l'amour avec des dizaines de femmes ; d'autres avec aucune. C'est ce qu'on appelle la loi du marché. Dans un système économique où le licenciement est prohibé, chacun réussit plus ou moins à trouver sa place. Dans un système sexuel où l'adultère est prohibé, chacun réussit plus ou moins à trouver son compagnon de lit. En système économique parfaitement libéral, certains accumulent des fortunes considérables; d'autres croupissent dans le chômage et la misère. En système sexuel parfaitement libéral, certains ont une vie érotique saine. et excitante ; d'autres sont réduits à la masturbation et la solitude. Le libéralisme économique, C'est l'extension du domaine de la lutte, son extension à tous les âges de la vie et à toutes les classes de la société. De même, le libéralisme sexuel, c'est l'extension du domaine de la lutte, son extension à tous les âges de la vie et à toutes les classes de la société. »<sup>6</sup>

La concurrence généralisée est certes stimulante, mais aussi en partie destructrice (des firmes non compétitives, des salariés non compétitifs, des pays non-compétitifs, etc...), contrairement à ce que laisse penser Adam Smith dans la citation ci-dessous, ignorant au passage les autres formes de concurrence que celle par les prix :

“The price of monopoly is upon every occasion the highest which can be got. The natural price, or the price of free competition, on the contrary, is the lowest which can be taken, not upon every occasion, indeed, but for any considerable time together. The one is upon every occasion the highest which can be squeezed out of the buyers, or which, it is supposed, they will consent to give: the other is the lowest which the sellers can commonly afford to take, and **at the same time continue their business.**”<sup>7</sup>

Adam Smith, dans la dernière phrase (surlignée par moi) ignore les conséquences de la destruction concurrentielle, en éludant la question. Loin de « continuer leur business », les non-compétitifs sont le plus souvent obligés de fermer boutique, détruisant des emplois, et réduisant la diversité de l'offre ce qui est paradoxalement contraire à une concurrence saine. Je ne nie pas les vertus de la concurrence. Je me contente de rappeler ses conséquences parfois négatives

#### *Identité versus Utilité*

L'échange froid (désocialisé, voire déshumanisé) de la société hyper-compétitive, celle de la globalisation marchande, est exprimée clairement, là encore, par Adam Smith sans sa *Théorie des Sentiments Moraux* :

*“Society may subsist among different men, as among different merchants, from a sense of its utility, without any mutual love or affection; and though no man in it should owe any obligation, or be bound in gratitude to any other, it may still be upheld by a mercenary exchange of good offices according to an agreed valuation.”*<sup>8</sup>

Le fonds paradoxal de valeurs communes aux Droits de l'Homme et à la globalisation marchande exprime un universalisme purement out-groupiste et indifférenciateur, des êtres humains standard comme les marchandises de la globalisation marchande. Identité et groupes ne comptent pas<sup>9</sup>. Les purs individus de la globalisation marchande et des Droits Humains forment une entité humaine standard, indifférenciée, vouée à se fondre dans une humanité unique et homogène, supposée enfin libérée des conflits qu'entraîne (hélas souvent) la diversité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse. L'individualisme exacerbé, privilégiant autonomie, indépendance et responsabilité, mise en concurrence des individus, et liberté de choix absolue et inviolable dans tous les domaines est également un trait complètement commun à la globalisation marchande et aux Droits Humains. Ce sont des droits individuels qui sont énoncés, affirmés sur un plan normatif, des libertés personnelles, officiellement « déclarées » en tant que pierres angulaires d'un monde meilleur.

Au nom de la maximisation de l'utilité par le jeu de la concurrence généralisée, l'importance de l'identité est pratiquement niée de manière explicite par la globalisation marchande. Or l'identité partagée, la langue et/ou la culture commune(s) sont des bases essentielles de la socialité, même si l'attrait de la différence et des affinités de personnalité peuvent parfois suppléer à un manque de repères identitaires communs. De fait, il suffit d'observer notre monde pour voir l'extraordinaire résistance des différences culturelles et linguistiques, mais aussi la persistance forte des attachements au groupe d'appartenance et des réflexes in groupistes, surtout lorsque l'in-group a une base religieuse. Ces différences peuvent être jouées pour le meilleur (la diversité en tant que facteur d'augmentation des gains de la coopération) comme pour le pire (les conflits de toutes sortes lorsque les identités sont perçues comme radicalement incompatibles).

La grande désillusion de la globalisation marchande vient du dilemme entre identité et utilité : pourquoi risquer de perdre son identité et tous les bénéfices de la socialité et de la protection par le groupe qui leur sont associés, contre des gains d'utilité maigres et incertains, en outre fort mal

répartis par la globalisation marchande ? Les conséquences de la mise en concurrence généralisée peuvent faire regretter d'être laissé de côté comme l'exprime si bien Houellebecq dans la citation ci-dessus.

#### **4 – Une mondialisation progressivement dé-globalisée**

##### ***Un niveau élevé d'interdépendance, frein à la dé-globalisation***

A cause de l'interdépendance structurelle construite par soixante-dix ans de globalisation marchande, il sera difficile, en tous cas long, de revenir en arrière même modestement, car cela suppose un redéploiement des partenariats, de flux d'échange établis, des investissements à l'étranger, des chaînes d'approvisionnement, etc. Il existe aujourd'hui une grande interdépendance entre économies nationales, aussi bien au plan de l'offre que de la demande, après plus de soixante-dix ans de GATT, 25 ans d'AGCS (services) et les 18 traités de l'OMC, qui fixent les règles de base du commerce international et donc des échanges entre nations. La consommation a été largement mondialisée, même si elle reste en partie créolisée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas un déni des modèles de consommation mondiaux, mais un hommage éclatant à la capacité inventive des cultures locales de fusionner les produits indigènes avec les produits étrangers/mondiaux.

La nécessité de rééquilibrer les flux commerciaux bilatéraux aura une influence profonde, mais lente, sur les échanges internationaux. Il y aura certainement davantage de négociations commerciales bilatérales (et de traités) entre les grands pays et les zones régionales importantes (tant les unions douanières comme l'Union Européenne que les zones de libre-échange comme l'ALENA). Toutefois, il est peu probable qu'il y ait une montée de tendances protectionnistes fortes et généralisées comme ce fut le cas après la crise économique de 1929. Certaines exportations et certains flux commerciaux particuliers seront touchés, mais plus en tant que menaces symboliques au cours des négociations commerciales bilatérales qu'en tant que préoccupations de grande ampleur. Les exportations sont plus menacées que d'autres schémas d'internationalisation tels que les filiales et les entreprises communes (*joint-ventures*), les partenaires locaux (agents, concessionnaires), les licences et les réseaux de distribution locaux, qui offrent un bien meilleur soutien pour la poursuite des opérations internationales, surtout en

période de conflits commerciaux sporadiques. Les schémas de concurrence deviendront plus multidomestiques (c'est-à-dire que la concurrence se joue dans chaque marché national ou régional) et moins globaux (au sens de Porter, 1986)<sup>10</sup>, sauf dans les industries qui ont déjà atteint une rivalité oligopolistique mondiale comme les téléphones mobiles, les ordinateurs et autres industries de haute technologie.

Le pays n'est plus aussi pertinent pour la segmentation des marchés internationaux, malgré une tendance compréhensible des entreprises internationales à utiliser encore partiellement les pays ou des regroupements de pays dans leur structure organisationnelle. Le déclin de la pertinence des pays est valable même pour les grands États-nations relativement homogènes tels que les États-Unis. La diversité régionale, culturelle et linguistique au sein des grands pays efface progressivement les différences transfrontalières. Dans de nombreux cas, les segments de marché régionaux et transfrontaliers peuvent être plus significatifs pour les opérations internationales que les segments nationaux.

L'émergence de segments de marché mondiaux ainsi que de consommateurs et de modes de consommation transnationaux représente également un défi important. L'interaction de la culture/nationalité avec les variables de disposition (sexe, âge, profession, appartenance religieuse, personnalité, etc.) est maintenant d'une importance capitale, ainsi qu'avec les variables situationnelles (mode d'internationalisation, catégorie de produit ou de service, par exemple, les marques de luxe). Le genre peut fonctionner en interaction avec la culture et la religion d'une manière étonnamment non stéréotypée pour certains comportements. De même, les classes d'âge peuvent globalement présenter des schémas d'attitudes et de comportements très similaires pour des services particuliers (par exemple, les transports publics), mais pas pour d'autres (par exemple, l'assurance vie). De nouveaux segments transfrontaliers apparaissent, fondés par exemple sur la consommation religieuse ou l'appartenance. Eux aussi contribuent aux interdépendances entre marchés nationaux du point de vue de la demande.

### ***Négociations bilatérales***

On peut anticiper le passage à une sorte de « Multi-bilatéralisme », à plus d'échanges régionaux (au sens anglo-saxon où la région est un ensemble de pays proches géographiquement), que le traité du GATT et ceux de l'OMC en général ont défavorisés artificiellement. En outre la

situation des promoteurs initiaux du système OMC et de la globalisation marchande n'est plus vraiment viable. Le système ne tourne ni à l'avantage des Etats-Unis, ni de la Grande-Bretagne. Outre des déficits commerciaux importants, ce sont des pans entiers d'activité qui ont disparu sans nécessairement être remplacés, au moins au plan local, par des activités nouvelles. L'Union Européenne, première de la classe par rapport à la globalisation marchande, est néanmoins victime de l'article 24 du GATT qui n'autorise les intégrations régionales (qui sont en infraction de principe avec la clause MFN) que si elles ne provoquent pas de « détournement de trafic » en créant plus de commerce entre pays membres de l'Union douanière qu'avec les pays extérieurs à la zone. Le grand marché intérieur de l'Union Européenne est en partie une illusion. Pour satisfaire aux conditions de l'article 24 du GATT, il vaut mieux pour les pays membres de l'Union Européenne commercer avec la Chine, le Brésil, ou les pays d'Asie du Sud-Est qu'avec la Bulgarie ou la Roumanie. Cette situation va évoluer : on va assister à des re-localisation d'activités industrielles en Europe avec une fermeture concomitante d'activités productives délocalisées auparavant en Chine.

De très nombreux pays ne tirent guère avantage d'un système globalisation marchande trop fortement compétitif pour qu'ils puissent développer des industries autres que légères (plastiques, meubles, ...) ou pour qu'ils dépassent le statut de simples sous-traitants hyper-exploités par des groupes multinationaux. En outre, une grande partie des populations locales ne bénéficie pas de la valeur ajoutée des échanges internationaux qui va à l'élite politique et économique dans des contextes fortement inégalitaires. D'où la tentation de changer de système, en revenant subrepticement (à peine en fait) du multilatéralisme, qui signifie concurrence tous azimuts au bilatéralisme qui implique des négociations pour fixer un cadre plus équilibré aux échanges. D'où aussi la floraison de discussions et d'accords bilatéraux même s'ils ne sont pas dans l'esprit GATT-OMC.

### ***Multilatéral et bipolaire, tant que...***

Le passage se dessine d'un monde politiquement bipolaire et multilatéral du point de vue du commerce international à un monde multipolaire-bilatéral. Ce système était commercialement multilatéral en même temps que politiquement bipolaire: d'un côté les Etats-Unis et le monde occidental, les *Westerners* et les *like-minded*, monde dit libre et de l'autre le reste (ROW, *Rest-*

*Of-the-World*), un assemblage hétérogène de pays aux cultures diverses. Le système bipolaire et multilatéral tient – plus ou moins - tant que le pôle dominant (USA, monde anglo-saxon utilitariste, et monde occidental en général) reste intéressé au système multilatéral tant il sert ses intérêts. Mais ce n'est plus le cas, d'où la floraison de projets de traité de libre-échange bilatéraux, par exemple entre Etats-Unis et Royaume Uni). Depuis que la Chine a adhéré à l'OMC (fin 2001), la globalisation marchande a souffert de l'approche stratégique chinoise, complètement instrumentale et opportuniste mais aussi formidablement efficace, avec des conséquences assez destructrices vis-à-vis des règles libérales du commerce international. La Chine, devenue challenger du pôle dominant, indique la voie stratégique. La Chine, a su, en sous-évaluant sa monnaie et en instrumentalisant les règles de l'OMC les utiliser de manière stratégique, en allant parfois très loin. Au *fair-play* anglo-saxon qui inspire les traités OMC, la Chine a substitué une stratégie à la Sun Tzu. L'exemple des terres rares, essentielles pour les composants électroniques est là pour illustrer la méthode chinoise. Après avoir développé son industrie d'extraction des terres rares, sans se préoccuper de la pollution générée, elle a pratiquement éliminé ses concurrents dans le monde entier par des prix très bas, puis décrété un embargo d'exportation, à la fois pour alimenter sa demande interne très importante et pour « assécher » ses concurrents mondiaux dans les industries de haute technologie. Depuis une offre a été reconstruite dans certains pays, et la leçon a été comprise : la Chine utilise cyniquement le commerce international ouvert comme une arme politique, comme le montre sa percée dans les Trains à Grande Vitesse, la mainmise de Huawei sur la technologie 5G, ou encore la dépendance préoccupante des pays africains vis-à-vis de l'Empire du Milieu. La Chine a su ainsi, lors de la crise du Coronavirus exploiter de façon complètement cynique son archi-dominance globale dans la production de masques à usage unique. Des acteurs essentiels du pôle dominant voient que le système d'échange multilatéral qu'ils ont promu depuis presque trois quart de siècle non seulement ne sert plus leurs intérêts, mais est en train de se retourner contre eux.

### ***Tentations protectionnistes, mais...***

Les tentations protectionnistes, même si elles sont politiquement incorrectes, car souvent liées à des régimes dits « populistes » et juridiquement douteuses en termes de conformité avec les règles des dix-huit traités de l'OMC sont cependant légitimes vis-à-vis des publics locaux

menacés. Des menaces sont souvent exercées dans un rapport bilatéral conflictuel, comme celui des Etats-Unis avec la Chine ou l'Union Européenne en publiant une liste de surtaxes douanières qui sont censées « faire mal à l'autre ». Pour autant, il y a beaucoup de communication, parfois de gesticulations, sans pour autant affecter réellement les rapports d'échange à court et moyen termes. Ces menaces sont relativement peu crédibles dans un monde devenu très interdépendant en plus de soixante-dix ans. Tout exportateur est en même temps un importateur ; on peut faire mal à une industrie nationale exportatrice et compétitive au plan global en voulant en protéger une autre qui ne l'est pas. Contrairement à la montée généralisée, et de grande ampleur, du protectionnisme avant la seconde guerre mondiale, la dé-globalisation douce sera une «guéguerre» qui ne mettra pas fondamentalement en cause l'échange international globalement ouvert, mais permettra de discuter dans un cadre bilatéral (USA-Chine, USA-UE, pays africains-chine) d'un rééquilibrage des échanges et d'une sortie raisonnable des excès compétitifs de la globalisation marchande.

### ***Un monde à venir politiquement plus multipolaire et commercialement plus bilatéral***

On rentre bien dans le *Déclin de l'Empire Américain*. Même si l'apparence de la superpuissance est toujours impressionnante grâce à l'extraterritorialité de ses lois, de ses juridictions, et à sa capacité de menace, y compris nucléaire puisque les Etats-Unis sont le seul pays à avoir utilisé l'arme nucléaire et ceci à deux reprises. Même si l'aigle américain aura toujours de très beaux restes, en particulier dans les industries de haute technologie et de communication, les Etats-Unis restent un géant aux pieds d'argile avec un déficit commercial et des dettes extérieures énormes, sans compter des dépenses de défense colossalement inefficaces au regard des résultats diplomatiques obtenus, sauf si l'on considère que le seul but est de déstabiliser au maximum les contextes perçus comme ennemis.

### ***Et si l'Union Européenne ...***

On se prend à rêver : si l'Union Européenne, en particulier la Commission et le Parlement, comprenaient que nous sommes désormais dans un monde où le commerce international est redevenu stratégique, ce qu'il a en fait toujours été mais que l'idéologie de la globalisation marchande tentait de nous faire oublier. L'Union Européenne est une construction issue de

nombreux traités successifs, essentiellement fondée sur des textes juridiques contraignants et un système largement punitif lié à la Cour de Justice de Luxembourg. La perspective consistant à écrire « l'Union Européenne » ou « elle » est certes teintée d'anthropomorphisme. Cette structure institutionnelle complexe, au fonctionnement alambiqué, pétrie de contradictions et d'intérêts opposés, ne peut malheureusement être ni politique ni stratégique.

Contrairement à l'Union Européenne, les autres puissances de ce monde multipolaire ne sont pas des « nains stratégiques », en particulier la Chine et la Russie, mais aussi l'Inde. C'est probablement le choix politique de l'Union Européenne, si tant est qu'il émerge, qui précipitera (ou non) l'évolution vers un monde multipolaire avec des négociations bilatérales entre grands acteurs.

### ***La crise du Covid-19 : Un accélérateur de ces évolutions ?***

Cette pandémie vient de Chine, pays qui, une fois de plus, a agi stratégiquement, en utilisant la dépendance asymétrique pour priver de masques les autres pays. Les remèdes apportés pour le moment, c'est-à-dire au cours de l'année 2020, sont extrêmement « dé-globalisants »: fermeture des frontières, fortes restrictions aux mouvements internationaux de personnes, déstabilisation des *supply-chains* qui remettent en cause certaines délocalisations, etc. Evidemment tout cela va se calmer et nous aurons, probablement à la fin 2021, l'impression de retourner au *business as usual* de la globalisation marchande. Pourtant cela ne sera pas le cas. C'est probablement à un changement d'époque très progressif auquel nous allons assister.

- 1 Ce texte est adapté d'une conférence plénière donnée lors de la Conférence Annuelle ATLAS-AFMI 2019, à l'Université de Fribourg, le 18 juin 2019. Publié dans Eric Davoine and Olivier Furrer (éditeurs), *Les Défis de l'internationalisation*, Paris, Vuibert, pp. 245-256.
- 2 Une très bonne critique du caractère parfaitement normatif du néo-libéralisme est proposée par le *Traité d'Economie Hérétique* de Thomas Porcher (Paris: Fayard, 2019).
- 3 Cf. Joerg Stolz et Jean-Claude Usunier Religions as brands? Religion and spirituality in consumer society. *Journal of Management, Spirituality & Religion*, 16(1), 6-31. 2019.
- 4 Cf. Harvey, David I., Kellard, Neil M., Madsen, Jakob B., et al. The Prebisch-Singer hypothesis: four centuries of evidence. *The review of Economics and Statistics*, 2010, vol. 92, no 2, p. 367-377.
- 5 Contrairement à la théorie de l'échange international, Le marketing international, qui est pragmatique et non idéologique, lève toutes ces hypothèses, non pas pour faire une théorie de l'échange international mais pour proposer des solutions contextualisées au problème de l'expansion globale des firmes multinationales.
- 6 Michel Houellebecq (1994), *Extension du Domaine de la Lutte*, Paris: Editions Maurice Nadeau, page 100.
- 7 Adam Smith (1776), *The Wealth of Nations*, University of Chicago Press edition: Chicago, IL., 1976. Page 69, Livre 1, Chapitre VII, "Of the Natural and Market Price of Commodities".
- 8 Adam Smith, 1790, *The Theory of Moral Sentiments*, London, A. Millar. Edition 1984 par D.D. Raphael et A.L. MacFie, Indianapolis: Liberty Fund page 77.
- 9 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en son article 2 s'adresse à un humain standard, quel qu'il ou elle soit, sans identité, sans groupe d'appartenance, sans langue, sans religion : «sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. » A cette dénégation de toute caractéristique identitaire des personnes, s'ajoute un déni du contexte national dont dépendent ces « humains », portant en quelque sorte l'universalisme indifférenciateur au carré. « De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté. »
- 10 Porter, Michael E. (1986), "Changing patterns of international competition", *California Management Review*, 28(2), 9-39.